

Rendez-vous Presse

Maison départementale des personnes handicapées (MDPH): le nouvel espace accueil sera inauguré mardi 11 février

Il y a très exactement vingt ans, le 11 février 2005, était votée la loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. Un texte essentiel dans l'approche du handicap, qui se traduira, entre autres avancées, par la création des Maisons départementales des personnes handicapées (MDPH).

En ce jour anniversaire, Justine Guyot, vice-présidente du Conseil départemental en charge de l'autonomie et de la cohésion sociale, Maryse Augendre, conseillère départementale déléguée au handicap (et présidente de la commission exécutive de la MDPH de la Nièvre), Éliane Desabre, conseillère départementale et présidente de la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées, et Michèle Dardant, vice-présidente en charge de l'enfance, inaugureront le nouvel espace accueil de la Maison départementale des personnes handicapées

mardi 11 février à 10 h 30, 11 bis rue Émile-Combes à Nevers.

Cette fin de matinée se déroulera sous le signe de la convivialité, avec notamment l'intervention de la chorale du Groupe d'entraide mutuelle (GEM) La Vie.

